

La juge algérienne vient accoucher en France pour assurer un avenir à son enfant et laisse une ardoise de 4728 euros

écrit par Christine Tasin | 15 février 2021



Ah ! Ils sont beaux ces Algériens qui crachent sur la France et l'accusent de tous les maux, et qui viennent s'y réfugier, l'utiliser ou y préserver leurs enfants de la gestion calamiteuse des héritiers du FLN...

Le cas de ce juge est emblématique... et en plus elle prétend n'avoir pas pensé à régler la note de l'accouchement ! Il est vrai que les Algériens sont tellement habitués à ce que, chez nous, tout soit gratuit pour eux...

De nombreux magistrats algériens, fer de lance du régime algérien contre les droits de l'homme et les activistes du Hirak, ont fait scandale à l'étranger. Dans les tribunaux algériens, ces magistrats prêchent la vertu et le patriotisme, mais à l'étranger, ils se comportent comme de vulgaires délinquants qui déshonorent l'image de l'Algérie. En octobre 2017, une importante magistrate algérienne a arnaqué un

hôpital français pour accoucher sur le territoire sans s'acquitter de la facture des soins établie à pas moins de 4728 euros, a appris Algérie Part au cours de ses investigations.

Cette magistrate a profité de son visa Schengen de court séjour pour séjourner en France durant les deux derniers mois de sa grossesse afin d'accoucher dans un établissement français espérant que son enfant pourrait profiter, plus tard, des avantages de la nationalité française. Cette magistrate s'appelle Lazli Sihem et travaillait comme l'une des conseillères les plus importantes du ministère de la Justice. Magistrate depuis le 5 septembre 2010, Lazli Sihem est originaire de Boufarik dans la wilaya de Blida. Elle a occupé des fonctions importantes au sein des directions du ministère de la Justice.

Titulaire d'un visa Schengen de 5 années grâce à son statut de magistrate et fonctionnaire au ministère algérien de la Justice depuis janvier 2017, cette magistrate algérienne s'est rendue en France pour accoucher à l'hôpital de Salon-de-Provence, une charmante ville française située dans le département des Bouches-du-Rhône, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'Officier d'Etat Civil délégué de la ville de Salon-de-Provence a bel et bien enregistré la naissance de l'enfant de la magistrate algérienne le 2 octobre 2017.

Cependant, la magistrate et heureuse maman algérienne a quitté la maternité du centre hospitalier de Salon-De-Provence sans s'acquitter de la facture finale des frais de soins et de séjour qui ont été fixés à 4728 euros étant donné que la magistrate Lazli Sihem est juge en Algérie et elle ne peut pas donc prétendre bénéficier des services sociaux de l'Etat français.

Cependant, la magistrate algérienne est revenue à Alger sans payer le moindre centime laissant derrière elle une dette hospitalière qui ne manquera pas de susciter la colère des

autorités françaises. Convoqués elle et son mari quelques mois plus tard par les services consulaires de l'ambassade de France à Alger, la magistrate plaidera naïvement sa méconnaissance des lois françaises ! La magistrate algérienne a prétendu qu'elle ignorait les tenants et aboutissants de la législation française. Mais lors de l'un des entretiens effectués par des agents des services consulaires français au mois de mai 2018, la magistrate algérienne a lâché un aveu qui en dit long sur l'état d'esprit de l'élite dirigeante algérienne concernant la confiance placée dans leur propre pays ! Et pour cause, la magistrate algérienne a tout bonnement confié à ses interlocuteurs français que les « enfants qui naissent en France ont un meilleur avenir » ! Oui un « meilleur avenir » que ces simples mortels qui naissent en Algérie et qui seront accablés par le sous-développement et les injustices de leurs autorités.

En Algérie, même une magistrate travaillant servilement pour le compte du système ne fait pas confiance à ce même système pour lui confier l'avenir de son enfant. Que dire alors des autres algériens ordinaires ?

<https://www.algeriepartplus.com/exclusif-une-magistrate-algerienne-arnaquer-un-hopital-et-accouche-en-france-pour-un-meilleur-avenir-pour-son-enfant/>